

FORMATION



Négociateur Technico-Commercial F/H

Titre Professionnel du Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

**BAC +2 : Niveau 5
Code RNCP : 39063**



Vous souhaitez effectuer un métier dans le commerce à la fois stimulant et épanouissant ?

Vous avez le goût de la négociation, du challenge et aimez les relations humaines ?

Le négociateur technico-commercial exploite les potentialités de vente sur un secteur géographique défini dans le respect de la politique commerciale de l'entreprise.

Il élabore une stratégie commerciale omnicanale, organise et met en œuvre un plan d'actions commerciales et en évalue les résultats.

Il prospecte à distance et physiquement des entreprises afin de développer son portefeuille client, d'atteindre les objectifs fixés et de développer le chiffre d'affaires de l'entreprise.

Il conçoit et négocie des solutions techniques de produits ou de prestations de service.

Notre formation bac+2 Négociateur Technico-Commercial F/H délivre en 1 an un bac+2 enregistré au RNCP et vous permet une carrière épanouissante sur un secteur en pleine croissance !

Le dispositif de formation

Public concerné



Tout public souhaitant exercer un métier dans le commerce.
Tout public en reconversion professionnelle, ou souhaitant monter en compétences.
Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Métier visés / Passerelles et poursuite d'études



Métiers accessibles*

- + Chargé d'affaires
- + Attaché technico-commercial
- + Commercial
- + Technico-commercial
- + Ingénieur d'affaire



Passerelles et poursuite d'études possibles**

Formations accessibles à partir d'un diplôme de niveau Bac +2 :

- dans le même secteur d'activité: licence gestion des organisations, licence pro e-commerce et marketing numérique...
- dans des secteurs d'activités différents: communication, tourisme, immobilier

* Liste non-exhaustive

** La formation vise l'insertion directe en emploi. Une poursuite de parcours peut néanmoins être envisageable avec des exemples indiqués.

Prérequis et modalités d'accès



Baccalauréat ou certification équivalente.

Entrée en formation soumise à :

- + Entretien(s) avec un(e) Conseiller(e) Formation visant à démontrer la cohérence du projet professionnel en adéquation avec la formation visée
- + Positionnement via une plateforme de test
- + Validation du financement du parcours (délai d'accès variable selon le calendrier de la formation et le dispositif de financement mobilisé, entre 15 jours et 5 mois)

Méthodes mobilisées



Formation en ALTERNANCE : Présentiel (Dardilly)

- 28 heures de travail/semaine
- 7 heures de formation /semaine
- Des semaines complètes ponctuelles pour des projets professionnels
- Formation avec une équipe pédagogique dédiée tout au long du parcours
- Modalités : théorie, pratique, travaux de groupes, individuels, réalisation de projets



Pédagogie

Un apprentissage métier proactif basé sur le faire avec l'accompagnement des formateurs tout au long du parcours. Accès individuel aux ressources de formation et progression personnalisée si besoin. Outils de suivi collectif et individuels (espaces d'échanges et de partage en ligne, supports de cours, TP, exercices)

Le dispositif de formation

(La suite)

Modalités d'évaluation



- + Evaluation des acquis : tout au long du parcours, tests d'acquisition des savoirs et mesures des savoir-faire lors de situations de mise en application pratique (TPs, exercices, projets), ECF
- + Fin de formation : attestation de fin de formation + Validation : titre professionnel du Ministère chargé de l'Emploi (reconnu par l'Etat et inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Possibilité de validation du titre complet ou de validation partielle (CCP)
- + Modalités d'examen : modalités conformes au référentiel de certification du titre visé avec une mise en situation professionnelle, un entretien technique, un questionnement à partir de production, entretien final (y compris le temps d'échange avec le livret ECF et le Dossier Professionnel). Le jury évalue la vision et la compréhension du métier par le candidat, ainsi que l'acquisition d'une culture professionnelle. Présentation détaillée des modalités de certification lors de l'entretien de candidature et en cours de parcours de formation.

Que la formation se déroule en présentiel ou en présentiel à distance, l'examen final permettant de valider le titre professionnel ou la certification professionnelle se fera sur site en présence physique du candidat et des jurys habilités.

TARIF & FINANCEMENT



Tarif

En alternance : selon le barème de prise en charge de l'OPCO

Formation gratuite pour l'apprenti

Demandeurs d'emploi ou financement personnel :

Tarifs spécifiques à consulter auprès du centre concerné pour un accompagnement personnalisé.



Financement

Quel que soit votre statut (salarié du secteur privé ou public, demandeur d'emploi...),

des dispositifs de financement vous aident à réaliser votre projet de formation.

Objectifs de formation

Le titre professionnel de "Négociateur technico-commercial" Niveau 5 (code RNCP : 39063) se compose de 2 blocs de compétences (CCP).

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

Élaborer une stratégie de prospection et la mettre en œuvre

- + Assurer une veille commerciale
- + Concevoir et organiser un plan d'actions commerciales
- + Prospecter un secteur défini
- + Analyser ses performances, élaborer et mettre en œuvre des actions correctives

Négocier une solution technique et commerciale et consolider l'expérience client

- + Représenter l'entreprise et valoriser son image
- + Concevoir une proposition technique et commerciale
- + Négocier une solution technique et commerciale
- + Réaliser le bilan, ajuster son activité commerciale et rendre compte
- + Optimiser la gestion de la relation client

Compétences transverses

- + Calculs commerciaux
- + Bureautique
- + Communication orale et posture professionnelle

CERTIFICAT ET LIVRET DE CERTIFICATION

- + Un parchemin est attribué au candidat ayant obtenu le titre complet
- + Un livret de certification est remis au candidat en réussite partielle

Ces deux documents sont délivrés par le représentant territorial compétent du Ministère du Travail.

Le système de certification du ministère du Travail est régi par les textes suivants :

- Code de l'éducation notamment les articles L . 335-5, L 335-6, R 335-7, R . 335-13 et R . 338-1 et suivants ;

- Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi ;

- Arrêté du 21 juillet 2016 (JO du 28 juillet 2016 modifié par l'arrêté du 15 septembre 2016) portant règlement général des sessions d'examen pour l'obtention du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Modalités d'obtention du titre

1. Pour un candidat issu d'un parcours continu de formation

A l'issue d'un parcours continu de formation correspondant au titre visé, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels, sur la base des éléments suivants :

- + une mise en situation professionnelle écrite en français, reconstituée sous forme d'étude d'un cas d'entreprise, complétée par un entretien technique,
- + les résultats des évaluations passées en cours de formation;
- + un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle, complété d'annexes si prévues au RC ;
- + un entretien final avec le jury

2. Pour un candidat à la VAE

Le candidat constitue un dossier de demande de validation des acquis de son expérience professionnelle d'un an en rapport avec le titre visé. Il reçoit, de l'unité départementale de la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS), une notification de recevabilité lui permettant de s'inscrire à une session titre. Lors de cette session, le candidat est évalué par un jury de professionnels, sur la base des éléments suivants :

- + une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un entretien technique
- + un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle, complété d'annexes si prévues au RC ;
- + un entretien final avec le jury. Pour ces deux catégories de candidats (§ 1 et 2 ci-dessus), le jury, au vu des éléments spécifiques à chaque parcours, décide ou non de l'attribution du titre. En cas de non obtention du titre, le jury peut attribuer un ou plusieurs certificat(s) de compétences professionnelles (CCP) composant le titre. Le candidat peut se présenter aux CCP manquants dans la limite de la durée de validité du titre. Afin d'attribuer le titre, un entretien final se déroule en fin de session du dernier CCP, et au vu du livret de certification. En cas de révision du titre, l'arrêté de spécialité fixe les correspondances entre les CCP de l'ancien titre et ceux du titre révisé. Le candidat se présente aux CCP manquants du nouveau titre. En cas de clôture du titre, le candidat ayant antérieurement obtenu des CCP dispose d'un an à compter de la date de la fin de validité du titre pour obtenir le titre initialement visé.

3. Pour un candidat issu d'un parcours discontinu de formation ou ayant réussi partiellement le titre (formation ou VAE)

Le candidat issu d'un parcours composé de différentes périodes de formation ou ayant réussi partiellement le titre peut obtenir le titre par capitalisation des CCP constitutifs du titre. Pour l'obtention de chaque CCP, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels. L'évaluation est réalisée sur la base des éléments suivants :

- + Une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un entretien technique;
- + Un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle, complété d'annexes si prévues au RC. Afin d'attribuer le titre, un entretien final se déroule en fin de session du dernier CCP, et au vu du livret de certification.

FORMATION



Retrouvez tous les détails de notre offre
sur

this-is-us.fr

04 28 29 72 31

contact@formationvr.fr

8 B CHEMIN DES CUERS

69570 DARDILLY

